ETABLISSEMENT :

COLLEGE J.S. PONS PERPIGNAN

SEANCE N° 5 R DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 27 février 2024
sous la présidence de : Christine ANCELOT, Principale

ETABLISSEMENT : Collège Joseph – Sébastien PONS
2 rue Diaz – 66000 PERPIGNAN

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le 27 février 2024

Heure de début de séance : 17h23 Heure de fin de séance : 17h55

	NOM Prénom	Qualité
Président de Séance	Christine ANCELOT	Principale
Secrétaire de Séance	M. SERANT Sébastien	Professeur certifié de lettres modernes

Nombre de membres composant le conseil : 27 Quorum : **18 Présents**

Chapitre	Nature des questions traitées	Nbre de pages	Observations éventuelles de L'Inspecteur d'Académie ou du Recteur
I	Questions pédagogiques	1	
II	Questions financières	0	
III	Conventions	1	
IV	Questions diverses	2	
	TOTAL	4+ 2 = 6	

le : Jeudi 29 février 2024

Signature du Président de Séance	Signature du Secrétaire de Séance
ACADÉMIE DE MONTPELLIER – La Principale – Collège J.S. PONS – 2, rue Diaz – PERPIGNAN	
Transmission à l'Inspecteur d'Académie Le : 29/02/2024	Transmission au Recteur Le : .....

ETABLISSEMENT :

COLLEGE J.S. PONS PERPIGNAN

SEANCE N° 5 R DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 27 février 2024
sous la présidence de : Christine ANCELOT, Principale

		Présents	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION				
- Chef d'Etablissement : Christine ANCELOT		X		
- Adjoint : Sébastien BONIDAN		X		
- Secrétaire Générale : Stéphanie MORINIERE		X		
- Directeur Adjoint SEGPA : Jean José MESTRES		X		
- Conseiller Principal d'Education : Ali TAFIANI				X
PERSONNALITES				
- de la collectivité de rattachement : Mme M. Pierre SADOURNY : M. CASTANEDO Benoît				X
- de la commune de siège	1 Mme PUJOL Danielle	X		
et éventuellement	2 M. PALACIN Jacques	X		
- groupe de communes				
- qualifiées	M. GREZES Carlos			X
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS				
- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation :				
AOUDIA CAROLINE		X		
SAQUE SEBASTIEN remplacé par Mme COMA SALGAS Sabina		X		
CERVANTES EMMELYNE		X		
LAVERGNE DE CERVAL Camille remplacée par M. SERANT Sébastien		X		
FERRANDIZ CLAIRE remplacée par Mme LEMONNIER Clémence		X		
CLOUET ETIENNE		X		
DUCASSY ARTHUR remplacé par Mme CHARLET Emilie		X		
- au titre des personnels A.T.O.S.S. / A.T.E.E. :				
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES				
- Parents	MEHENNA DALILA remplacée par QUITARD Magali	X		
	MERNISSI AHLAME remplacée par THIROUX Aurélie	X		
	KADDAM BOUCHRA		X	
	DRIEF NORA		X	
	DABO NAJOUA	X		
	JAWHAR HOUDA	X		
	KIPPO FADOUA	X		
- Elèves	COXINHO CANELAS RUBEN		X	
	KIPPO LINA		X	
	OTMANI SARAH		X	
MEMBRE INVITE				
Mme Sabine BENEZET			X	

C.A du 27/02/2024 : 18 membres présents

ETABLISSEMENT :

COLLEGE J.S. PONS PERPIGNAN

SEANCE N° 5 R DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 27 février 2024
sous la présidence de : Christine ANCELOT, Principale

Mme Ancelot ouvre la séance à 17h23, le quorum est atteint.
M. SERANT assure le secrétariat de séance.

I	**QUESTIONS PEDAGOGIQUES**

Dotation Horaire Globale

Rappel par Mme Ancelot, cheffe d'établissement : la répartition envisagée pour la rentrée de septembre 2024 est la même que présentée précédemment (lors de la séance du 30/01/2024). Total de 32 divisions, Madame Ancelot juge la configuration de l'établissement peu propice à accueillir davantage de divisions.

La DHG n'a pas changé depuis les deux derniers CA et notamment le dernier vote à ce sujet. Par ailleurs, aucun texte n'est encore sorti concernant la formation des groupes de niveau.

Madame ANCELOT précise que le vote sur lequel va devoir se prononcer le Conseil d'Administration se fait en fonction de l'idée demandée par le ministère et à la suite d'un consensus obtenu en Conseil Pédagogique, à savoir :

- 9 groupes de 6^{e} et 5^{e} avec de deux à trois niveaux en français et maths
- BMP de 18h en français et probablement la création d'un poste
- BMP de 6h en espagnol
- BMP de 12h pour le DP3R
- BMP de 10h en HGEMC
- BMP de 11,1 en éducation musical
- BMP de 12,1 en arts plastiques

Les enseignants prennent la parole pour exprimer leur regret au sujet des conditions de travail non acceptables à leur sens. Ils indiquent que leur vote à venir est en lien avec les décisions gouvernementales et à l'absence de texte apportant des précisions sur les groupes de niveaux notamment. A ce jour, il n'est pas possible de se positionner et de se projeter concrètement.

Mme Ancelot précise que le vote doit se faire sur la base des demandes de blocs de moyens provisoires.

Vote au sujet de la DHG :

Vote : Contre : 4	Abstentions : 7	Pour : 7
Adoptée		

II	QUESTIONS FINANCIERES

Pas de question à teneur financière.

III	CONVENTIONS

Convention de résidence d'auteurs

Madame Ancelot explique le projet de résidence d'autrice à venir pour cinq classes de sixième. L'autrice, Fleur Daugey, sera présente au collège sur la semaine 17 (fin avril) dans le but :

- d'expliquer son métier aux élèves ;
- de faire écrire les élèves et de les apprendre à enrichir leurs écrits.

Le projet est en partie financé par l'État (Projet NEFLE : Notre École Faisons La Ensemble) ; le collège doit subvenir à une partie des dépenses mais bénéficie d'une subvention, cela ne lui coûte donc rien.

La convention de la résidence d'autrice est soumise au vote :

Vote : Contre : 0 Abstentions : 7 Pour : 18 **Adoptée**

IV	QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Profitant de la présence des représentants des parents d'élèves et des représentants de la ville, Madame Ancelot tient à préciser la tenue d'un certain nombre de projets.

Projet "Jeunes en librairie"

Suite à un appel à projet lancé par Occitanie Livre, trois classes de sixième vont bénéficier de la venue d'une libraire (Torcatis à Perpignan) pour un temps d'échange d'une heure pour chacune afin d'appréhender le circuit de l'objet livre. Ces mêmes classes vont par ailleurs avoir l'opportunité de se rendre en librairie pour découvrir les lieux. A cette occasion, un bon d'achat de 30€ leur sera remis pour l'acquisition de livres.

Partenariat avec la bibliothèque Barande

Plusieurs classes de sixième ont déjà pu se rendre à la bibliothèque Barande, à proximité du collège. A cette occasion, les élèves découvrent le lieu et son fonctionnement, ils peuvent également adhérer gratuitement. Une bonne entente existe entre l'équipe de bibliothécaires et l'équipe d'enseignants de Lettres qui laisse augurer d'un renforcement de ce partenariat pour accroître le nombre de visites les années ultérieures.

Les représentants de la ville rappellent l'existence d'un projet de construction d'une médiathèque à proximité du collège (en face du lycée Maillol).

Cordées de la réussite

Dans le cadre des cordées de la réussite et de l'atelier d'éloquence, un groupe de 15 élèves est actuellement en voyage scolaire à Paris.

Tournoi d'échecs

Suite à leur réussite lors des précédents championnats départementaux d'échecs, l'équipe du collège Pons se rendra au tournoi régional ce prochain dimanche 3 mars.

Rêves de gosses

Ce projet, en cours, concerne des élèves de sixième, notamment appartenant au dispositif Ulis. Les élèves vont prochainement bénéficier d'un baptême de l'air avec un survol de la ville d'une part ; de la visite d'une imprimerie d'autre part.

Forum des métiers

Le 20 mars se tiendra un forum des métiers avec la venue de professionnels auprès desquels les élèves pourront obtenir des renseignements sur la réalité des métiers, les choix d'orientation, etc. Plusieurs lycées seront par ailleurs présents : le lycée Rosa Luxemburg de Canet, le lycée hôtellier d'Argelès-sur-mer Christian Bourquin, le lycée professionnel de Villelongue Alfred Sauvy, le lycée agricole Claude Simon de Rivesaltes.

Projet théâtre

Dans le cadre de son partenariat avec le centre d'arts La Fabrica, dont les comédiens professionnels ont rencontré la quasi-totalité, si ce n'est l'ensemble des classes, se tiendra une journée de restitution (spectacles, installations, etc.) le 24 mai dans la salle "Prestige" du stade Aimé Giral prêtée par l'USAP.

Les parents et professeurs seront conviés et attendus nombreux.

Stationnement gênant devant l'entrée rue Narcisse Diaz

Madame MORINIERE, secrétaire générale souhaite adresser une question aux représentants de la ville. En préambule, elle précise la venue ce dernier lundi 26 février de représentants de la police nationale, de représentants du Département et de représentants de la DSDEN dans le cadre d'un diagnostic de Sécurité l'établissement.

A cette occasion ont été relevés plusieurs points sensibles notamment celui, récurrent, du stationnement gênant de véhicules sur le parvis du collège au niveau de l'entrée des personnels.

Madame Morinière rappelle par ailleurs que dans le cadre du plan Vigipirate, aucun véhicule n'est censé stationner à cet endroit. Compte tenu de la récurrence du problème, a été proposé d'installer des plots (légo) en béton. Persiste une zone d'ombre concernant l'appartenance cadastrale de ce parvis : propriété du collège ou propriété de la ville ? Existerait-il une cession de cette parcelle ?

Madame Morinière demande aux représentants de la ville de bien vouloir soulever cette incertitude pour que le nécessaire puisse ensuite être fait.

Une représentante des parents d'élèves précise que l'incertitude s'étend jusqu'à la résidence voisine dont le syndic de copropriété n'a pas su se positionner clairement sur ce même sujet. Il est rappelé qu'il est difficile de faire abstraction du mur mitoyen.

La séance est levée à 17h55.